



HYDROMATIC®

A N A N**5****WARNING****Ha d
v l age**

If circuit has a 2-prong receptacle, replace it with a properly grounded 3-prong receptacle installed in accordance with the National Electrical Code and local codes and ordinances.

Any extension cord used must be outdoor grade, gauge 16 AWG or heavier, and not more than 25' long.

WA

/ "H (A

Use a reinforced hose on the inlet. The pump should be less than 10' above and less than 25' to one side of the water source. Make the outlet hose as short as possible - 25' or less.

Check the washer in the inlet fitting to make sure it is airtight. If this joint leaks air, the pump will not operate.

	A CA (C C V AC N
Pump stops without warning	Pump has overheated and thermal overload has tripped	Wait for overload to reset; pump will automatically restart
	Discharge hose too long or discharge lift higher than 28'	Use shorter hose or reduce lift
Pump Won't Prime	Suction hose not full	Fill suction hose (see Page 4)
	Suction hose too long or too small	Use 1/2" Suction hose, 25' long or less (the shorter the hose, the better)
	Worn impeller	Replace impeller
	Suction leaks	

H A N . 9

includes Key Nos. 1 through 7.

N .

includes 1 each of Key Nos. 3, 4, and 6.

N . 5

includes a pair of replaceable brushes, springs,

HYDROMATIC warrants to the original consumer purchaser ("Purchaser" or "You") of HYDROMATIC Sump Pumps, Effluent Pumps, Sewage Pumps (other than 2-1/2"), and Package Systems, that they will be free from defects in material and workmanship for the Warranty Period of 36 months from date of manufacture.

Our warranty will not apply to any product that, in our sole judgement, has been subject to negligence, misapplication, improper installation, or improper maintenance. Without limiting the foregoing, operating a three phase motor with single phase power through a phase converter will void the warranty. Note also that three phase motors must be protected by three-leg, ambient compensated, extra-quick trip overload relays of the recommended size or the warranty is void.

Your only remedy, and HYDROMATIC's only duty, is that HYDROMATIC repair or replace defective products (at HYDROMATIC's choice). You must pay all labor and shipping charges associated with this warranty and must request warranty service through the installing dealer as soon as a problem is discovered. No request for service will be accepted if received after the Warranty Period has expired. This warranty is not transferable.

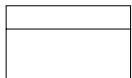
EXCEPTIONS: Hydromatic Special Application Pumps, Battery Back-Up Sump Pumps, Filtered Effluent Pumps, Grinder Pumps, and 2-1/2" Sewage Pumps are warranted for a period of 12 months from date of purchase or 18 months from date of manufacture, whichever comes first.

HYDROMATIC SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY CONSEQUENTIAL, INCIDENTAL, OR CONTINGENT DAMAGES WHATSOEVER.

THE FOREGOING LIMITED WARRANTIES ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS AND IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE FOREGOING LIMITED WARRANTIES SHALL NOT EXTEND

C N N

C



A A

N A
C (/

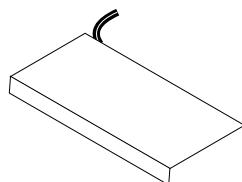
(

Utiliser un tuyau souple renforcé sur le côté admission. Cette pompe doit être installée à moins de 3 mètres (10 pieds) au-dessus de la source d'eau, et à moins de 7,6 mètres (25 pieds) d'un côté ou l'autre de la source d'eau. Le tuyau souple de refoulement doit être aussi court que possible, soit 7,6 mètres (25 pieds) de long maximum.

Veiller à ce que la rondelle dans la garniture d'admission soit hermétique. Si ce joint n'est pas étanche et cause des fuites d'air, la pompe ne fonctionnera pas.

NE PAS FAIRE FONCTIONNER LA POMPE À SEC!

Monter la pompe fermement sur une plate-forme stable.



A N A 'A A N V A
 ' A . N
 ' A . C

Pour amorcer la pompe, remplir le tuyau d'aspiration avec de l'eau, le remettre dans la source d'eau, se sécher les mains, puis démarrer la pompe.

S'assurer que tous les raccordements sont étanches (pas de prise d'air) et que le tuyau d'aspiration est dans l'eau. S'assurer que l'extrémité du tuyau de refoulement n'est pas sous l'eau. Si le tuyau de refoulement est sous l'eau, la pompe risque de ne pas fonctionner.

Brancher le câble à la prise à 3 fils métalliques de 115 volts c.a. et 60 Hz mise à la terre.

La pompe devra débiter dans les 30 secondes. Sinon, remplir le tuyau à nouveau et répéter le processus. Si la pompe ne s'amorce pas pendant un deuxième essai, s'assurer que l'impulseur et l'intérieur de la tête de la pompe ne sont pas usés. La remplacer au besoin.

L'air doit bien circuler autour du moteur pour bien le refroidir. Cette pompe pousse l'eau à 3,66 m (12 pieds) en hauteur; si cette hauteur est dépassée, ceci peut causer la surchauffe du moteur. Le moteur est muni d'une protection automatique contre les surcharges thermiques qui fera arrêter le moteur s'il surchauffe. Si le moteur s'arrête, le laisser refroidir pendant 30 minutes avant d'essayer de le redémarrer.

ANCH A

Débrancher la pompe avant que toute l'eau soit pompée.

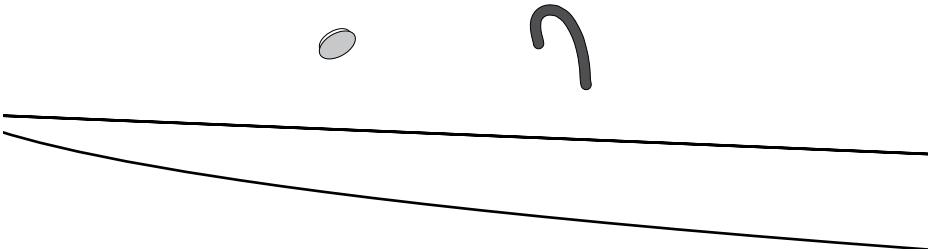
NE PAS LAISSER LA POMPE FONCTIONNER À SEC!

N N

La pompe délivrera 1 325 litres (350 gallons) par heure lorsque le déversement n'est pas obstrué. Si le tuyau de refoulement est obstrué ou relevé et que la pression côté orifice de refoulement de la pompe augmente, moins d'eau sera pompée.

AV. Le moteur de cette pompe est muni de balais. Les inspecter fréquemment et les remplacer lorsqu'ils seront usés.

NC N	CA ()	
La pompe s'arrête sans avertissement	<p>La pompe a surchauffé et le dispositif de protection contre les surcharges thermiques s'est déclenché</p> <p>Le tuyau de refoulement est trop long ou la hauteur de refoulement est supérieure à 28 pieds</p>	<p>Attendre qu'il se réenclenche; la pompe redémarrera automatiquement</p> <p>En utiliser un plus court ou abaisser la hauteur</p>
La pompe ne s'amorce pas	<p>Le tuyau d'aspiration n'est pas rempli</p> <p>Le tuyau d'aspiration est trop long ou trop petit</p> <p>L'impulseur est usé</p> <p>L'aspiration fuit</p> <p>Le tuyau d'aspiration est pincé ou enroulé</p>	<p>Remplir le tuyau d'aspiration (Se reporter à la page 10)</p> <p>En utiliser un de 1/2 pouce et de 25 pieds maximum (Le plus court possible est préférable)</p> <p>Remplacer l'impulseur</p> <p>Remplacer la rondelle du tuyau; s'assurer que le tuyau ne fuit pas</p> <p>Redresser le tuyau d'aspiration</p>
La pompe fuit	<p>La coupelle d'étanchéité de l'arbre fuit</p> <p>Le joint torique du couvercle fuit</p>	<p>Remplacer la pompe</p> <p>Remplacer le joint torique du couvercle</p>
La pompe fonctionne, mais ne débite que très peu ou pas du tout	<p>L'impulseur est usé</p> <p>Les balais du moteur sont défectueux</p> <p>La coupelle d'étanchéité de l'arbre est défectueuse (La pompe fuira)</p> <p>Le tuyau d'aspiration est pincé ou enroulé</p>	<p>Remplacer l'impulseur</p> <p>Remplacer les balais du moteur</p> <p>Remplacer la pompe</p> <p>Redresser le tuyau</p>



HYDROMATIC garantit à l'acheteur/au consommateur d'origine (l'Acheteur) des pompes de puisard, pompes d'effluents, pompes d'eaux d'égout (à l'exception de la pompe de 2-1/2 po), et les systèmes ensembles HYDROMATIC, que celles-ci seront exemptes de tout vice de matériau et de fabrication pendant la période de garantie de 36 mois suivant la date de fabrication.

Nos garanties ne s'appliquent pas aux produits ayant fait l'objet de négligence, d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise installation ou d'un manque d'entretien adéquat. Sans aucune limitation des présentes, la garantie des moteurs triphasés submersibles sera nulle et non avenue si ces moteurs sont branchés et fonctionnent sur le courant monophasé par l'intermédiaire d'un déphaseur. Il faut également noter que les moteurs triphasés doivent être protégés par un relais de surcharge tripolaire thermocompensé à déclenchement extrêmement rapide du calibre recommandé, sinon la garantie sera nulle et non avenue.

Le seul recours de l'Acheteur et la seule responsabilité de HYDROMATIC consistent à réparer ou à remplacer (au choix de HYDROMATIC) les produits qui se révéleraient defectueux. L'Acheteur s'engage à payer tous les frais de main d'œuvre et d'expédition du produit couvert par sa garantie et de s'adresser au concessionnaire-installateur ayant procédé à l'installation dès qu'un problème est découvert pour obtenir un service sous garantie. Aucune demande de service en vertu de sa garantie ne sera acceptée après expiration de la durée de sa garantie. Ces garanties ne sont pas transférables.

EXCEPTIONS : Les pompes pour applications spéciales, les pompes de puisard de secours à batterie, les pompes d'effluents à filtre, les pompes broyeuses, et les pompes d'eaux d'égout de 2-1/2 po Hydromatic sont garanties pendant une période de 12 mois suivant la date d'achat, ou une période de 18 mois suivant la date de fabrication, selon la première occurrence.

HYDROMATIC DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT OU FORTUIT QUEL QU'IL SOIT.

LA GARANTIE LIMITÉE SUSMENTIONNÉE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES ET TACITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. LA GARANTIE LIMITÉE SUSMENTIONNÉE NE DOIT PAS ÊTRE PROLONGÉE AU-DELÀ DE LA DURÉE PRÉVUE AUX PRÉSENTES.

Certains états, territoires et certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou fortuits, ni les limitations relatives à la durée des garanties tacites. Par conséquent, il se peut que les limitations ou les exclusions stipulées dans les présentes ne s'appliquent pas dans ce cas. Ces garanties accordent des droits juridiques précis, bien que l'on puisse bénéficier d'autres droits, selon la province, le territoire ou l'état dans lequel on réside.

La présente garantie limitée est entrée en vigueur le 1er juin 2011 et remplace toute garantie non datée ou antérieure à cette date.

D . A . C

293

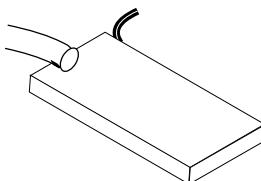
53115

N AC N
A A



NA AN A
/ " (A

Use una manguera reforzada en la admisión. La bomba debe estar a menos



A AN A
A N V A N
A A A AN A
A A AN C A
A A
A C

Para cebar la bomba, llene la manguera de aspiración con agua, colóquela nuevamente en la fuente de suministro de agua, séquese las manos y encienda la bomba.

Verifique que todas las conexiones de admisión estén herméticas (sin fugas de aire) y que la manguera de admisión esté dentro del agua. Verifique que el extremo de la manguera de salida no esté bajo agua. Si la salida está bajo agua, es posible que la bomba no funcione.

Enchufe el cordón en un tomacorriente trifilar de CA, 115 voltios, 60 Hz, conectado a tierra.

Deberá obtener agua en 30 segundos o menos. De lo contrario, vuelva a llenar la manguera y repita el proceso. Si su bomba no ceba en la segunda tentativa, inspeccione el impulsor y el interior del cabezal de la bomba para verificar que no haya desgaste. Cambie según se requiera.

El motor debe tener circulación de aire a su alrededor para enfriarse debidamente. Esta bomba levantará agua a 12 pies de altura; si se trata de levantar agua a más de 12 pies, el motor funcionará demasiado caliente. El motor posee un interruptor de sobrecarga térmica que lo detiene si se calienta demasiado. Si el motor se detiene, permita que se enfríe durante 30 minutos antes de volver a encenderlo.

NCH A A

Desenchufe la bomba antes de que se haya agotado toda el agua.

¡NO PERMITA QUE LA BOMBA FUNCIONE EN SECO!

La bomba entregará 350 galones /1325 litros por hora con una tubería de descarga no restringida. Si la tubería de descarga está restringida o elevada y aumenta la presión en el orificio de salida de la bomba, ésta bombeará menos agua.

AV . El motor de esta bomba tiene escobillas. Inspeccione las escobillas con frecuencia y cámbielas si están gastadas.

N A

HYDROMATIC le garantiza al comprador consumidor original (el "Comprador" o "Usted") que las bombas de sumidero, las bombas efluentes, las bombas para aguas residuales (a excepción de la bomba de 2-1/2"), y los sistemas-paquetes de marca HYDROMATIC, estarán libres de defectos en materiales y en mano de obra durante un período de garantía de 36 meses a partir de la fecha en que han sido fabricadas.

Nuestra garantía no se aplicará a ningún producto que, a nuestro sólo juicio, haya sido sometido a negligencia, mal uso, instalación inadecuada o mal mantenimiento. Sin prejuicio a lo que antecede, la garantía quedará anulada en el caso en que un motor trifásico se haya usado con una fuente de alimentación monofásica, a través de un convertidor de fase. Es importante indicar que los motores trifásicos deben estar protegidos por relés de sobrecarga de disparo extra-rápido, con compensación ambiental de tres etapas, del tamaño recomendado, de lo contrario, la garantía quedará anulada. Su único recurso, y la única obligación de HYDROMATIC es que HYDROMATIC repare o reemplace los productos defectuosos (a juicio de HYDROMATIC). Usted deberá pagar todos los cargos de mano de obra y de envío asociados con esta garantía y deberá solicitar el servicio bajo garantía a través del concesionario instalador tan pronto como se descubra un problema. No se aceptará ninguna solicitud de servicio bajo garantía que se reciba después del vencimiento del Período de Garantía. Esta garantía no se puede transferir.

EXCEPCIONES: Las bombas para aplicaciones especiales, las bombas de sumidero con baterías de respaldo, las bombas efluentes con filtro, las bombas trituradoras, y las bombas para aguas residuales de 2-1/2" de marca Hydromatic están garantizadas por un período de 12 meses a partir de la fecha de compra, o durante 18 meses a partir de la fecha de su fabricación, según lo que ocurra primero.

HYDROMATIC NO SE HARÁ RESPONSABLE DE NINGÚN DAÑO CONSECUENTE, INCIDENTAL O CONTINGENTE.

LAS GARANTÍAS LIMITADAS QUE ANTECEDEN SON EXCLUSIVAS Y EN LUGAR DE TODA OTRA GARANTÍA EXPLÍCITA E IMPLÍCITA, INCLUYENDO, PERO SIN LIMITARSE A LAS GARANTÍAS IMPLÍCITAS DE COMERCIABILIDAD E IDONEIDAD PARA UN FIN ESPECÍFICO. LAS GARANTÍAS LIMITADAS QUE ANTECEDEN NO SE EXTENDERÁN MÁS ALLÁ DEL PERÍODO DE DURACIÓN INDICADO EN LA PRESENTE.

Algunos estados no permiten la exclusión o limitación de daños incidentales o consecuentes o de limitaciones de tiempo sobre garantías implícitas, de modo que es posible que las limitaciones o exclusiones que preceden no correspondan en su caso. Esta garantía le otorga derechos legales específicos y es posible que usted también tenga otros derechos que pueden variar de un estado al otro.

Esta Garantía Limitada entra en vigor el 1 de junio de 2011 y sustituye toda garantía sin fecha o garantía con fecha anterior al 1 de junio de 2011.

D A C
293 , , , , D , , , , 53115
5 F M È G P O P r ' B Y

